



Lycée Pablo Neruda

35, rue Henri Wallon 38 400 St Martin d'Hères

**Section d'Enseignement
Professionnel**



CAP Électricien

Électricien

Quelques domaines abordés au cours de la formation :

- Distribution de l'énergie : réseaux électriques haute tension et basse tension, transformateurs, appareillage, gestion de l'énergie
- Utilisation de l'énergie : moteurs électriques, électrothermie, éclairagisme
- Installations des équipements : installations domestiques, tertiaires et industrielles
- Communication : réseaux VDI, prises et tableaux
- Mise en service, maintenance
- Sécurité :
Habilitation électrique

Durée de la formation : 2 ans dont 14 semaines de stage en entreprise

Organisation de la formation :

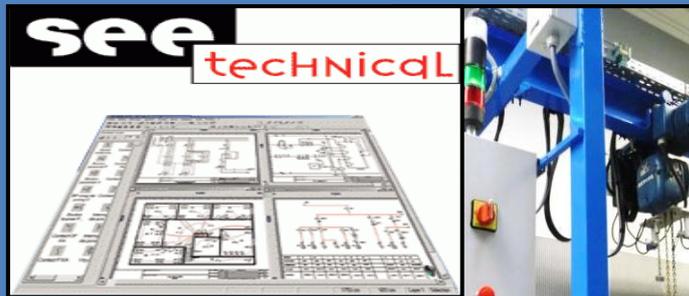
- | | |
|---|-------|
| ▪ Enseignement professionnel | 11h30 |
| ▪ Enseignement professionnel et français en co-intervention | 1h30 |
| ▪ Enseignement professionnel et mathématiques en co-intervention | 1h30 |
| ▪ Réalisation d'un chef d'œuvre | 3h00 |
| ▪ Prévention-santé-environnement | 1h30 |
| ▪ Français, histoire-géographie | 1h30 |
| ▪ Enseignement moral et civique | 0h30 |
| ▪ Mathématiques-Physique-chimie | 1h30 |
| ▪ Langue vivante | 1h30 |
| ▪ Arts appliqués et culture artistique | 1h00 |
| ▪ Éducation physique et sportive | 2h30 |
| ▪ Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation | 3h30 |

La formation:

Le titulaire du CAP " Électricien " intervient dans les secteurs du transport, de la distribution, des équipements et installations utilisant de l'énergie électrique.

Les situations professionnelles visées par ce diplôme de niveau V concernent la participation à des tâches de mise en œuvre, de mise en service, de maintenance sur des installations et équipements électriques (courant faible, courant fort). L'activité est principalement liée à la basse tension (domaine BTA), où les travaux d'organisation et de réalisation sont exécutés en toute autonomie, alors que les tâches de mise en service et maintenance sont effectuées dans des limites d'autonomie et sous la responsabilité d'un personnel qualifié.

Les compétences professionnelles développées permettent l'exécution, en toute sécurité, des tâches de niveau « ouvrier professionnel » sur des équipements et des installations électriques, sous la responsabilité d'un chargé de travaux, dans le respect de la sécurité des biens, des personnes et de l'environnement.



Débouchés professionnels :

- Emploi dans les métiers de l'électrotechnique en tant que « ouvrier professionnel » dans différents secteurs d'activités : industrie, habitat, tertiaire, service, équipements publics ...

Poursuites d'étude :

- Le CAP PRO sanctionne une qualification professionnelle conduisant à un emploi ou une poursuite d'étude :
 - ➔ Bac Pro MELEC (Lycée Pablo Neruda)



Le métier

Le titulaire du CAP " Électricien " exerce son métier dans des entreprises de toutes tailles, dans l'ensemble des secteurs d'activités. Il intervient notamment dans les champs d'applications suivants :

- Les installations qui concernent aussi bien l'énergie électrique que les courants faibles et informations. Ces derniers véhiculent la voix, les données, les images nécessaires au fonctionnement, à la gestion technique, à la supervision et à la sécurité des personnes et des biens :
 - Dans les locaux tertiaires non résidentiels,
 - Dans les logements individuels et collectifs,
 - Dans les bâtiments industriels.
- Les équipements industriels : réalisation de coffrets et armoires destinés à la distribution et au contrôle / commande des moyens de production des biens de consommation.
- Les réseaux de distribution d'énergie électrique : pose et raccordement des réseaux d'infrastructures aériennes et souterraines, en milieu rural et urbain, sur les domaines public et privé. Ces réseaux peuvent concerner l'éclairage public et la signalisation urbaine.
- Les énergies renouvelables : les directives européennes ouvrent une perspective nouvelle dans ce domaine.

La formation en entreprise fait partie intégrante de la formation.

La durée réglementaire de la formation en entreprise est fixée à douze semaines, réparties sur les deux années de formation. Elle concourt à l'acquisition des compétences requises pour l'obtention du diplôme et doit permettre à l'élève :

- de travailler sur des ouvrages électriques fonctionnant dans des conditions que l'on peut difficilement réunir dans l'établissement de formation.
- de s'insérer dans un travail organisé, où il pourra prendre toute la mesure de l'importance des relations humaines et du travail d'équipe.
- d'appréhender l'entreprise comme un lieu organisé d'activités industrielles et commerciales.
- de privilégier l'appropriation de démarches et de méthodes.

La formation en milieu professionnel implique une concertation approfondie entre les formateurs de l'entreprise et les enseignants pour assurer l'avenir dans les meilleures conditions des futurs professionnels.

Activités professionnelles au cours de la formation

▪ Organisation :

Élaboration de la liste du matériel nécessaire, répartition des tâches, planification en tenant compte des interventions des autres corps de métiers et du plan de charge de l'entreprise.

▪ Réalisation :

Pose des conduits, câblage et raccordement des appareillages, tableaux, armoires électriques, installations et réseaux. Adaptation de l'implantation et de la pose du matériel. Vérification de la conformité de réalisation de l'ouvrage.

▪ Mise en service :

Essais, réglages, vérifications, mesures électriques et corrections nécessaires à la réception de l'ouvrage. Transmission des éléments et informations, mise à jour des documents.

▪ Maintenance :

Localisation d'un défaut ou anomalie et de leur origine. Dépannage et remise en état de fonctionnement de l'ouvrage. Transmission des résultats de l'intervention auprès du client et de la hiérarchie.

ENEZ NOUS VOIR A NOTRE JOURNÉE PORTES OUVERTES

Salle: 398



Lycée Pablo Neruda 35, rue Henri Wallon 38400 Saint-Martin-d'Hères

Tél : 04 76 25 07 22 Fax : 04 76 25 19 10 Email ce.0382203N@ac-grenoble.fr